



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## VINGT-HUITIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Ciudad de Guatemala (Guatemala), 26 – 30 avril 2004

### CADRE STRATÉGIQUE DE LA FAO VISANT À COMBLER LE FOSSÉ NUMÉRIQUE EN MILIEU RURAL

#### I. Introduction

1. Il est généralement admis que l'information est l'une des clés du développement et qu'il existe des ressources considérables dans ce domaine qui pourraient être mises à la disposition des populations démunies pour les aider à éradiquer les causes profondes de leur dénuement. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), de même que la priorité et les ressources allouées à l'échange d'informations, pourraient améliorer l'accès des populations rurales démunies aux connaissances accumulées ainsi que l'usage qu'elles en font, tout en créant un environnement mieux informé. Il existe, toutefois, un "fossé numérique" entre les ressources mondiales en matière d'information et de connaissances et les plus démunies. C'est pourquoi le "Programme visant à combler le fossé numérique en milieu rural de façon à réduire la sécurité alimentaire et la pauvreté" plaide en faveur d'une nouvelle stratégie consistant pour la FAO à mettre en place un partenariat mondial pour combler le **fossé numérique en milieu rural**. Le programme renforcera les capacités humaines et institutionnelles nécessaires pour mettre l'information et les connaissances au service du développement agricole et rural. Cette proposition répond à une lacune réelle que la communauté internationale n'a pas encore affrontée de manière cohérente. Le fossé numérique en milieu rural, loin de se résumer à des problèmes d'infrastructure ou de connexion, découle plutôt d'un faisceau de facteurs: inefficacité des échanges de connaissances et de la gestion du contenu, manque de ressources humaines et de capacités institutionnelles, aggravés, de toute évidence, par une pénurie aiguë de ressources financières.

#### II. Contexte

2. L'information est au cœur du développement mais les ressources considérables dont nous disposons en matière de connaissances et d'information ne sont pas encore suffisamment exploitées pour aider les populations démunies à éradiquer les causes profondes de leur dénuement. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que la priorité et les ressources allouées à l'échange d'informations, améliorent déjà l'accès de ceux qui

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

en ont les moyens à ces connaissances accumulées et le profit qu'ils en tirent et contribuent à créer un environnement plus propice à la prise de décisions. Toutefois, un "fossé numérique" sépare les plus démunis, notamment la majorité des populations sans ressources et sous-alimentées qui vivent en milieu rural et les institutions qui sont à leur service, des ressources mondiales en matière d'information et de connaissances. Ces populations ne profitent pas du tout de la prospérité mondiale et le fossé ne cesse de s'élargir.

3. La FAO a pris l'initiative de mettre au point un nouveau programme stratégique pour "**Comblant le fossé numérique en milieu rural**", ceci afin de remédier à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté. Le programme renforcera les capacités humaines et institutionnelles nécessaires pour mettre l'information et les connaissances au service du développement agricole et rural. Cette proposition répond à une lacune réelle que la communauté internationale n'a pas encore affrontée de manière cohérente. Le fossé numérique en milieu rural loin de se résumer à des problèmes d'infrastructure ou de connexion, découle plutôt d'un faisceau de facteurs: inefficacité des échanges de connaissances et de la gestion du contenu, manque de ressources humaines et de capacités institutionnelles, aggravés, de toute évidence, par une pénurie aiguë de ressources financières.

4. Il n'existe pas bien entendu de définition univoque du "fossé numérique". Selon la FAO<sup>1</sup>, cette expression doit être interprétée comme signifiant "l'accès inéquitable aux TIC, qu'il s'agisse du fossé entre pays riches et pays pauvres ou, au sein des pays, entre les groupes sociaux relativement privilégiés et les populations défavorisées." S'agissant du programme proposé, l'expression "fossé numérique" est entendue dans un sens large qui englobe divers éléments du lien entre l'absence d'informations appropriées et le dénuement économique et ne se limite pas aux aspects technologiques.

5. Comme tant de technologies de communication qui l'ont précédé, l'Internet permet aux communautés rurales de recevoir des informations et une assistance de la part d'organisations de développement éloignées. Toutefois, contrairement à d'autres moyens de communication, l'Internet est le premier qui permet à chaque utilisateur d'être à la fois expéditeur, destinataire, diffuseur et radiodiffuseur. En tant que tel, l'Internet permet des communications réciproques, aussi bien verticales qu'horizontales et l'ouverture de nouvelles voies de communication non traditionnelles au profit des communautés rurales et des organisations de développement. Surtout, il favorise la remontée d'informations sur les besoins et les perceptions des communautés locales en matière de développement<sup>2</sup>.

6. L'expansion de ces nouvelles technologies exacerbe déjà les différences énormes entre pays riches et pays pauvres (tableau 1), ainsi qu'entre les groupes de population privilégiés et défavorisés des pays les moins avancés. Le fossé numérique est plus alarmant dans le contexte des communautés rurales, exposées à un facteur de marginalisation supplémentaire par rapport aux communautés urbaines et périurbaines. Du point de vue technologique, le maillon faible du "premier kilomètre" de connexion pour les communautés et ménages ruraux a été identifié par la FAO<sup>3</sup> comme un obstacle majeur à l'adoption et à l'assimilation des TIC. Qui plus est, si l'on ne fait pas très attention à la problématique hommes-femmes dans ce domaine, ces nouvelles technologies pourraient très bien renforcer les inégalités existantes. D'où la nécessité d'une approche spécifique, telle que celle proposée dans le présent document, pour combler le **fossé numérique en milieu rural**.

---

<sup>1</sup> Département du développement durable.

<sup>2</sup> Knowledge and Information for Food Security: The Role of Telecenters. L. V. Crowder. 1998. Séminaire sur les télécentres communautaires polyvalents, Budapest.

<sup>3</sup> The first mile of connectivity. D. Richardson & L. Paisley (Éds.). 1998. FAO.

Tableau 1: Indicateurs TIC dans quelques pays - 2001

	Utilisateurs de l'Internet	Ordinateurs	Lignes téléphoniques fixes	Téléphones portables		Utilisateurs de l'Internet	Ordinateurs	Lignes téléphoniques fixes	Téléphones portables
<b>Pour 100 habitants</b>					<b>Pour 100 habitants</b>				
<b>Amérique latine</b>					<b>Asie et Pacifique</b>				
Brésil	4,6	6,3	21,7	16,7	Chine	2,6	1,9	13,8	11,2
Guatemala	2,0	1,7	6,5	9,7	Rép. de Corée	51,1	25,1	47,6	60,8
Colombie	2,7	4,2	17,1	7,4	Indonésie	1,9	1,1	3,7	2,5
Mexique	3,5	6,9	13,5	20,1	Inde	0,1	0,6	3,4	0,6
Venezuela	5,3	5,3	11,2	26,4	Bangladesh	0,0	0,2	0,4	0,4
Costa Rica	9,3	17,0	23,0	7,6	<b>Afrique subsaharienne</b>				
Nicaragua	1,0	1,0	3,1	3,0	Afrique du Sud	7,0	6,9	11,4	21,0
Pérou	11,5	4,8	7,8	5,9	Kenya	1,6	0,6	1,0	1,6
Bolivie	1,4	2,0	6,0	8,7	Nigéria	0,0	0,7	0,4	0,3
<b>Caraïbes</b>					Sénégal	0,1	1,9	2,5	4,0
Rép. dom.	2,1	N/A	10,8	12,4	Ghana	0,2	0,3	1,2	0,9
Jamaïque	3,8	5,0	19,7	26,9	<b>Afrique du Nord et Proche-Orient</b>				
<b>Europe de l'Est</b>					Égypte	0,9	1,6	10,3	4,3
Estonie	30,0	17,5	35,2	45,5	Maroc	1,3	1,3	3,9	15,7
Hongrie	14,8	10,0	37,4	49,8	Jordanie	4,1	3,3	12,7	14,4
Rép. tchèque	13,6	12,1	37,4	65,9	Algérie	0,0	0,7	6,0	0,3
<b>Échantillon OCDE</b>									
Royaume-Uni	40,0	36,6	57,8	78,3	Espagne	18,3	16,8	43,1	65,5
États-Unis	49,9	62,3	52,0	44,4	Italie	27,6	19,5	47,1	83,9
Australie	37,2	51,7	66,5	57,8	Allemagne	36,4	33,6	63,5	68,3
France	26,4	33,7	57,4	60,5	Finlande	43,0	42,4	54,8	77,8
Canada	43,5	39,0	65,6	32,0	Japon	45,5	34,9	59,7	57,2

Source: Indicateurs UIT, 2001. [<http://www.itu.int/ITU-D/TIC/statistics>]

### III. Analyse et approche

7. Ce programme part du principe que le fossé numérique n'est pas seulement un problème d'accès aux technologies et aux avantages qui en découlent (vitesse/qualité de la liaison), mais qu'il s'agit également de l'échange efficace de connaissances et de l'utilisation du contenu. La communauté internationale et en particulier la FAO reconnaissent que le "fossé numérique en milieu rural" pose un véritable défi. Entre les pays et entre différents groupes de population au sein d'un même pays, il existe un véritable fossé entre ceux qui ont accès aux TIC et qui en tirent parti et les autres. Dans nombre de pays en développement, les institutions et les populations rurales ont de plus en plus accès à des TIC modernes, mais dans des conditions très onéreuses et avec un rendement médiocre. Toutefois, il est clair que de nombreux pays, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes, ont énormément de mal à connecter les zones rurales. Ils

sont en outre confrontés à toutes sortes d'obstacles puisqu'ils doivent apprendre à utiliser efficacement les divers moyens de communication et à trouver ou à diffuser les informations pertinentes.

8. En somme, ce programme résulte de la constatation que le fossé numérique en milieu rural n'est pas seulement une question d'infrastructure et de connexion, mais découle d'un faisceau de facteurs: inefficacité de l'échange de connaissances et de la gestion du contenu, manque de ressources humaines et de capacités institutionnelles, sans compter l'impact de la problématique hommes-femmes. Même si la réduction de la fracture numérique en milieu rural transcende les technologies, les TIC constituent un moyen incontournable. L'inconvénient est que trop de solutions proposées ne sont pas fondées sur les conclusions d'études sur la façon dont les gens utilisent les technologies, mais émanent de fabricants et de fournisseurs de TIC totalement étrangers aux lieux et aux contextes dans lesquels leurs instruments seront utilisés. Pour combler le fossé numérique en milieu rural, il faut commencer par comprendre comment les gens apprennent, selon leur culture, à utiliser et à appliquer les TIC dont nul ne saurait se passer pour réduire ce fossé. En fait, l'acceptation sans condition des technologies oblige les utilisateurs à s'initier eux-mêmes à leur utilisation et à rechercher eux-mêmes les outils nécessaires. De ce fait, beaucoup sont marginalisés et considérés comme des "cas difficiles" du fait de leur langue, de leur sexe, de leur handicap ou de leur analphabétisme, ou parce qu'ils vivent dans des cultures orales. Il s'agit donc de faire en sorte que les technologies répondent aux besoins de ces personnes. Le fossé numérique en milieu rural persistera si les utilisateurs ne sont pas en mesure d'affronter les problèmes de maniement et d'échange de connaissances. La mobilisation et l'exploitation de connaissances et d'informations précédemment inaccessibles sous forme numérique, adaptées au contexte local ou qui en découlent, constitueront un facteur de changement crucial. Le programme mettra en œuvre dans plusieurs pays des approches participatives novatrices en matière d'échange de connaissances afin de faciliter l'accès aux contenus appropriés. Ces approches s'appuieront sur l'expérience acquise, tout en innovant, et viseront à prouver l'utilité d'une application dans un large éventail d'environnements en utilisant différents moyens de communication fondés sur des technologies traditionnelles et nouvelles. Ce programme témoigne de la volonté ferme de la FAO d'élargir l'accès aux connaissances et à l'information comme moyen d'assurer la sécurité alimentaire et d'accélérer l'éradication de la pauvreté.

### Les parties prenantes

9. Dans chaque État membre, les parties prenantes du programme seraient réparties en trois groupes définis comme suit:

- i) **Communautés rurales et ménages ruraux** - ils ont besoin des TIC pour échanger plus efficacement l'information et les connaissances afin d'améliorer leurs moyens de subsistance et de réduire leur vulnérabilité. Un assortiment d'activités de sensibilisation et de renforcement des capacités, fondé sur une approche participative fortement axée sur les personnes, est nécessaire à cet effet. Les intérêts des ménages ruraux s'étendent à de nombreux secteurs et l'information et la communication sur les questions agricoles s'inséreront dans le schéma général.
- ii) **Fournisseurs de services des secteurs public et privé en matière d'agriculture, de finances et de communication**<sup>4</sup> - ils ont besoin d'utiliser davantage les ressources en informations et les systèmes de connaissances numériques ainsi que les nouvelles TIC, ce qui exige une formation et l'acquisition de compétences ainsi que de nouveaux mécanismes d'interaction tels que le commerce électronique et les réseaux d'échange électroniques, etc. Les organisations et les services fonctionnant aux niveaux sous-national et local doivent chercher avant tout à identifier toutes les possibilités pour les populations démunies d'assurer leur subsistance, ce qui ne sera possible qu'en améliorant

---

<sup>4</sup> Réseaux de communication, radiodiffuseurs communautaires et télécentres communautaires en milieu rural.

la transparence et l'échange d'informations entre les divers acteurs du développement rural de façon à répondre aux besoins de toutes les populations desservies.

- iii) **Responsables politiques et leurs conseillers** - ils ont besoin d'un environnement politique favorable à l'information et à la communication et notamment d'indicateurs plus fiables de la pauvreté, disponibles en temps opportun, pour pouvoir évaluer de manière précise la situation et élaborer des politiques de soutien aux populations démunies, telles que les Stratégies de réduction de la pauvreté et de promotion de la sécurité alimentaire.

10. Le programme dépendra également des ressources intellectuelles et physiques des membres régionaux et internationaux de la communauté du développement ainsi que des éléments du secteur privé travaillant dans le secteur de la sécurité alimentaire et de l'information. De nombreuses organisations publiques et privées ainsi que des particuliers, qu'il s'agisse d'institutions financières ou de fournisseurs de technologies, d'informations techniques ou de services, participeront au programme. Le programme sera couronné de succès à condition qu'il réussisse, d'une part, à mobiliser sous forme numérique des biens publics mondiaux relatifs au développement rural et à la sécurité alimentaire et, d'autre part, à conclure des partenariats entre les secteurs public et privé afin d'ajouter de la valeur à cette information dans le contexte local.

#### IV. Les défis à relever

11. La FAO a identifié quelques questions critiques auxquelles le programme sera confronté pour améliorer l'impact de l'information et de la communication, notamment auprès des populations démunies des zones rurales, comme suit:

- i) adaptation au contexte local du contenu de l'information - comment faire en sorte que des informations utiles soient mobilisées et présentées de façon à répondre aux besoins et aux préférences de divers groupes et à pouvoir être stockées, recherchées et échangées sans trop de difficulté, compte tenu des questions de propriété et de droits d'auteur;
- ii) prise en considération des systèmes existants - comment tirer parti des systèmes d'information et de communication déjà en place, mis au point localement et inspirant par conséquent la confiance, au lieu de les remplacer en perdant tous les avantages qu'ils présentent;
- iii) renforcement des capacités - comment renforcer les capacités des institutions et des personnes impliquées dans la communication d'informations afin que l'information pertinente soit disponible sous une présentation adaptée et comment renforcer les capacités des utilisateurs afin qu'ils puissent obtenir et s'approprier un plus large éventail d'informations et de TIC;
- iv) accès, autonomisation et démocratisation - comment faire en sorte que l'information pertinente rende effectivement service aux populations démunies, et en particulier aux femmes, et ne soit pas monopolisée par les sections les plus aisées ou les plus influentes de la collectivité;
- v) renforcement des partenariats - comment constituer les nouveaux partenariats, horizontaux et verticaux, entre organisations, départements et secteurs qui sont nécessaires pour que l'information soit mise à la portée de toutes les parties prenantes;
- vi) adoption d'approches réalistes des technologies de l'information et de la communication - comment mettre en place des systèmes viables qui tirent parti des systèmes existants, tout en étant susceptibles d'expansion et d'élargissement, et comment exploiter les nombreux outils de communication et toute la gamme des moyens existants;
- vii) coûts de l'information, évaluation et durabilité financière - comment évaluer et financer l'établissement d'infrastructures d'information et la communication d'informations appropriées, notamment dans les zones rurales éloignées.

## V. Interventions possibles

12. Un large éventail de stratégies et d'activités seront formulées et appliquées, allant des nouvelles politiques gouvernementales et du développement de l'infrastructure aux projets communautaires axés sur l'utilisateur. Les éléments novateurs de ce programme sont, outre les TCI et l'infrastructure, l'accent mis sur l'environnement rural et sur l'information elle-même et les moyens d'y accéder et de l'échanger. En ce qui concerne l'exécution, une approche au cas par cas sera adoptée pour la conception et l'élaboration d'interventions réalistes orientées sur les résultats et menées sur le plan national ou local, mais qui viseront à accumuler une expérience dont d'autres pourront profiter. Toutefois, certaines normes communes fondamentales devront être appliquées pour que les données d'expérience puissent être échangées.
13. Les domaines d'intervention ci-après sont proposés:
- a) **Mobilisation du contenu** - il s'agit de permettre aux États Membres de mobiliser et d'utiliser les vastes ressources en matière d'information et de connaissances sur l'agriculture, les forêts, les pêches et des domaines apparentés qui sont disponibles dans les pays et au sein de la communauté internationale, notamment à la FAO:
    - i) élaboration de cadres opérationnels incluant des directives, des méthodologies et des outils pour aider les pays et les collectivités à mobiliser des informations agricoles et rurales sous forme numérique (numérisation, présentation et diffusion);
    - ii) renforcement des mécanismes de partage de l'information numérique entre pays et au sein des groupes sous-nationaux de parties prenantes;
    - iii) amélioration de la structure, de la présentation et du style des ressources de la FAO, telles que FAOSTAT et SMIAR<sup>5</sup>, en fonction des besoins des Membres et mise au point de mécanismes efficaces pour utiliser le retour de l'information.
  - b) **Renforcement des capacités des ressources humaines et institutionnelles** - il s'agit d'améliorer l'accès aux TIC et leur application au développement agricole et rural:
    - i) mise au point de matériels et de programmes pédagogiques et de formation pour appuyer le renforcement des capacités et la mise en valeur des ressources humaines dans les domaines de la gestion de l'information agricole et des systèmes ruraux de communication aux fins de l'échange de connaissances et d'informations;
    - ii) élaboration et validation de méthodes de renforcement des institutions afin qu'elles fassent un meilleur usage des TIC en association avec d'autres moyens et notamment pour qu'elles puissent adapter et utiliser des solutions à caractère local à l'appui du développement agricole et rural;
    - iii) assistance à l'apprentissage électronique pour faciliter l'échange de connaissances entre institutions, organisations et particuliers s'intéressant au développement agricole et rural;
    - iv) renforcement des partenariats entre établissements de formation des pays en développement et des pays développés en vue de la mise au point de programmes d'études sur l'échange d'informations et la communication.
  - c) **Améliorer le programme opérationnel de la FAO sur le terrain** - il s'agit d'intégrer les processus d'information et communication dans les programmes nationaux et régionaux de la FAO de lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté, tels que le Programme spécial pour la sécurité alimentaire, les groupes de formation des agriculteurs et d'autres interventions dont les principaux bénéficiaires sont les populations rurales démunies:
    - i) formation à l'utilisation appropriée des TIC pour l'échange d'informations et la communication entre fournisseurs de services agricoles (secteur gouvernemental ou privé et ONG), réseaux d'associations d'agriculteurs et responsables politiques, ou au sein de ces groupes;

---

<sup>5</sup> Système mondial d'information et d'alerte rapide

- ii) aide à l'élaboration d'options pour la fourniture de services d'information, notamment à l'intention d'utilisateurs spécifiques, comme les femmes ou les groupes marginalisés, et de toute une gamme de secteurs et marchés agricoles;
- iii) mise au point et introduction d'outils et de méthodologies permettant aux chercheurs et aux services de vulgarisation d'effectuer des simulations de systèmes de production dans diverses conditions.

## VI. Programme proposé

### But du programme

14. Aider les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) à combler le fossé numérique en milieu rural au profit de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté grâce à une utilisation efficace des connaissances et de l'information.

### Produits escomptés

15. Le programme sera axé sur trois produits clés, compte tenu du rôle stratégique de l'information et de la communication dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Ces trois produits sont les suivants:

- i) Le contenu de l'information numérique concernant le développement agricole et rural et la sécurité alimentaire sera développé, mobilisé et échangé par les gouvernements, les services ruraux et les communautés. Le cadre de principes fondamentaux régissant la mobilisation de la base de connaissances mondiales sous forme numérique sera établi pour garantir l'accessibilité de l'information. Ces principes s'inspireront du cadre WAICENT.
- ii) Des **mécanismes et processus** novateurs pour l'échange d'informations entre les responsables, les fournisseurs de services, les communautés et les ménages ruraux seront mis au point ou renforcés. Des directives et des outils normatifs seront proposés, testés et diffusés, en tenant compte des demandes et des capacités des différentes parties prenantes, sur la base de partenariats actifs et d'évaluations en collaboration de l'expérience acquise.
- iii) Des réseaux facilitant l'échange de tels mécanismes et processus entre les principales parties prenantes seront organisés. L'échange d'informations et les communications entre associations officielles ou informelles de parties prenantes seront rendus plus efficaces grâce à l'application d'outils et de processus normatifs.

### Activités du programme

16. Le programme se composera d'une série d'interventions interdépendantes menées aux niveaux national, régional et international. Il devrait comporter plusieurs phases, dont la première devrait durer quatre ans et constituer un tremplin pour l'élargissement de l'approche au cours de la deuxième phase. Des activités seront lancées de manière progressive au cours des deux premières années, de façon à tirer le meilleur parti des ressources limitées allouées à la gestion du programme. L'approche et les produits feront l'objet d'un suivi attentif et seront évalués pendant la première phase.

### Composantes nationales

17. Cet élément du programme comportera une série d'interventions aux niveaux national et sous-national. Les pays seront sélectionnés en fonction de critères objectifs et en consultation avec les partenaires du programme. Ces composantes nationales pourront aussi inclure des contributions de partenaires internationaux visant à faciliter l'exécution du projet. Chaque fois que possible, les activités prévues au titre de cet élément du programme seront conçues en étroite coordination avec des projets et initiatives de la FAO et d'autres organisations cherchant à

promouvoir la sécurité alimentaire et le développement agricole. On s'appuiera sur les infrastructures opérationnelles existantes pour obtenir les produits escomptés avec les meilleures chances de succès, de sorte que les institutions et les processus bénéficieront de composantes supplémentaires en matière d'information et de communication. La viabilité aux niveaux national et local des interventions du programme pourra seule garantir la réalisation de l'objectif fixé. Aussi une attention particulière sera-t-elle prêtée à la création de revenus au niveau local afin d'attirer et de retenir les chefs d'entreprise et de façon à compléter les ressources gouvernementales allouées à la mobilisation des biens publics.

18. Les interventions au titre de la composante nationale seront formulées en fonction des cinq domaines prioritaires identifiés dans le Programme de lutte contre la faim, en tenant compte de l'expérience acquise par la FAO dans le cadre de son programme de terrain. Quelques exemples d'interventions sont cités ci-après.

- i) Renforcement des capacités de création et de diffusion des connaissances: par exemple, soutien aux réseaux d'information et de communication en milieu rural en Bolivie, en Équateur, à El Salvador, au Honduras, au Pérou et au Nicaragua en examinant les rôles et responsabilités des personnes et des organisations au sein des communautés; les institutions de recherche et de vulgarisation des secteurs public et privé et les autres fournisseurs de services en milieu rural peuvent également mettre en commun des informations sur les technologies agricoles, les connaissances autochtones et les exigences des communautés;
- ii) Amélioration de la production agricole des communautés rurales démunies: par exemple, renforcement des réseaux d'information et de communication à l'appui de la conservation et de l'utilisation durable des ressources phylogénétiques, y compris par le biais des biotechnologies, dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes;
- iii) Mise en valeur et conservation des ressources naturelles: par exemple, mise au point de systèmes d'information à l'appui de la gestion des ressources en terres et en eaux et à la planification au Chili, en Argentine, en Bolivie, en Uruguay, au Paraguay, au Pérou et au Mexique; renforcement de la capacité institutionnelle et de l'engagement des institutions dans la région, de manière à fournir et à diffuser largement des informations à jour et précises à propos du secteur forestier des 12 pays tropicaux d'Amérique du Sud;
- iv) Expansion des services ruraux et de l'accès aux marchés: par exemple, mise au point de systèmes d'information sur les rendements et la commercialisation des cultures susceptibles d'appuyer des systèmes axés sur les marchés, de manière à améliorer la compétitivité de la chaîne agroalimentaire en Colombie; élaboration de services d'information à l'appui du réseau agroindustriel à El Salvador;
- v) Assurer l'accès à la nourriture des plus démunis: par exemple, consolidation des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire, grâce auxquels des méthodologies et des outils améliorés peuvent faciliter l'identification et le ciblage des populations sous-alimentées, démunies et vulnérables dans les Caraïbes et au Nicaragua.

### Composante régionale

19. Cette composante du programme visera à renforcer, grâce aux TIC, l'échange d'informations et la communication entre les groupements et réseaux économiques régionaux pour une meilleure coopération en matière d'élaboration de politiques et de renforcement des capacités institutionnelles pour la gestion de l'information et la communication. Les domaines d'intervention seront déterminés en consultation avec les partenaires du programme et les cinq thèmes prioritaires du Programme de lutte contre la faim constitueront le cadre des interventions régionales, comme c'est le cas pour les composantes nationales. La FAO participe à un large éventail d'activités dans ce domaine, qui peuvent donner lieu à des études de cas et servir de projets pilotes. Chaque fois que possible, les interventions régionales seront conçues de façon à s'inscrire dans le cadre des programmes de sécurité alimentaire régionaux en cours d'élaboration

par la FAO et ses Membres, ainsi que des réseaux thématiques existants. Des interventions sont prévues en collaboration avec des organisations régionales ou sous-régionales comme IICA<sup>6</sup>, CARDI<sup>7</sup> et INFOPECSA<sup>8</sup>, qui renforceront l'efficacité de cette composante et sa durabilité potentielle, et faciliteront la reproduction et l'expansion des expériences réussies.

### **Organisation et gestion**

20. La FAO prendrait l'initiative d'un programme visant à combler le fossé numérique en milieu rural, vu l'accent mis dans le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) sur le rôle critique de l'information et la priorité à lui accorder pour parvenir à la sécurité alimentaire. Le Cadre stratégique de l'Organisation est axé sur la volonté "d'améliorer la prise de décisions grâce à la communication d'informations et d'évaluations et de promouvoir la gestion des connaissances en matière d'alimentation et d'agriculture" (élément E). La FAO prenant à sa charge les aspects agricoles et ruraux du fossé numérique, des partenariats avec des institutions de développement intersectoriel, comme l'UIT<sup>9</sup>, le PNUD<sup>10</sup>, l'UNESCO<sup>11</sup>, la Commission européenne et la Banque mondiale, seraient nécessaires. En outre, la FAO a pris l'initiative d'appeler l'attention sur ces questions capitales à l'occasion de la Consultation sur la gestion de l'information agricole (COAIM), qui favorise un dialogue intergouvernemental sur les grandes orientations en matière d'information et de communication dans le domaine agricole. Enfin, la FAO organise des consultations d'experts sur de nombreux aspects de l'information et de la communication afin d'élaborer des directives, normes et méthodologies techniques qui puissent être adoptées par ses Membres.

21. C'est au niveau national, où les ressources humaines et les institutions impliquées doivent collaborer pour renforcer leurs capacités et élaborer des politiques de suivi, qu'une approche intégrée sera plus particulièrement nécessaire. En même temps, les institutions et les mécanismes internationaux appelés à coordonner et à appuyer l'initiative mobiliseront des capacités techniques pour la conception et la mise en œuvre des composantes, le suivi et l'évaluation des résultats et la formulation de mesures de suivi, en fonction des leçons tirées de l'expérience et des besoins émergents.

### **Mobilisation de ressources**

22. L'information et la communication sont des domaines d'activité relativement nouveaux pour de nombreuses institutions financières internationales et la situation évolue rapidement. Plusieurs organismes d'aide bilatérale de pays membres de l'OCDE<sup>12</sup> ont pris d'importants engagements dans ce domaine. Des organismes multilatéraux<sup>13</sup> appuient depuis de nombreuses années des projets d'investissement incluant des composantes information/communication et le secteur privé investit également dans ce domaine, soit directement, soit par le biais de fonds de bienfaisance et de fondations. Il est clair également, d'après les déclarations des institutions financières internationales et des organismes d'aide bilatérale, que l'assistance au développement dont pourront disposer les pays en développement pour des activités liées aux TIC devrait augmenter rapidement à court terme.

---

<sup>6</sup> Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture

<sup>7</sup> Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes

<sup>8</sup> Centre pour les services d'information et de consultation sur la commercialisation des produits de la pêche en Amérique latine et dans les Caraïbes

<sup>9</sup> Union internationale des télécommunications

<sup>10</sup> Programme des Nations Unies pour le développement

<sup>11</sup> Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

<sup>12</sup> Comme l'Agence des États-Unis pour le développement international, l'Agence canadienne de développement international ou le Département britannique du développement international

<sup>13</sup> Comme la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et le Fonds international de développement agricole

23. La stratégie adoptée par la FAO pour mobiliser des ressources afin de contribuer à combler le fossé numérique en milieu rural comprendra deux éléments conformes à l'approche générale de l'Organisation. Ainsi, l'Organisation a) fournira des ressources au titre de son programme ordinaire, qui incluront l'allocation de financements par le biais du Programme de coopération technique, afin d'aider quelques pays à mettre en route des projets pilotes à petite échelle et b) mobilisera des fonds fiduciaires unilatéraux et bilatéraux pour susciter, grâce à l'expérience acquise lors de projets pilotes, l'octroi de ressources supplémentaires, qui permettront d'agir à plus grande échelle pour combler le fossé numérique en milieu rural.